



Les échos

Du Conseil
d'arrondissement
du 6 novembre 2024



Le rôle essentiel des éducateurs de rue

LE RÔLE ESSENTIEL DES ÉDUCATEURS DE RUE

Le conseil a voté une subvention à Sauvegarde 69 pour le financement de BAFA. L'occasion de rappeler le soutien aux actions de la prévention spécialisée et l'importance des éducateurs de rue qui font un travail au quotidien, un travail de fourmi auprès de jeunes qui peuvent être en décrochage, en errance.

Présentation du rapport sur « Lyon Jeunesse! - Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'association Sauvegarde 69, pour le développement de formations à l'accès au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) », par Alexandre Chevalier, Conseiller aux sports et à la jeunesse, lors du Conseil d'arrondissement du 4^{ème} du 6 novembre 2024.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^{ème} du 6 novembre 2024](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 4 décembre, à 18h30.

En salle du Conseil et sur [la chaîne YouTube de la mairie du 4^{ème}](#)

ALEXANDRE CHEVALIER, rapporteur :

« On est dans le cadre d'une délibération qui s'inscrit dans le projet Lyon Jeunesses!. Donc là, on est sur une convention entre la Sauvegarde 69 et la Ville de Lyon concernant l'attribution d'une subvention de 20 000 euros. 20 000 euros qui vont être destinés à financer 20 BAFA à l'attention d'une vingtaine de jeunes issus des 1^{er}, 2^e, 4^e et 8^e arrondissements qui sont suivis par les éducateurs de la Sauvegarde, des éducateurs de rue.

Une première expérience qui, souvent, va leur permettre de s'ouvrir à de nouveaux horizons, d'avoir une expérience professionnelle et peut-être, après, de se professionnaliser. Donc un soutien important de la Ville.

Une délibération qui permet aussi de rappeler notre attachement aux éducateurs de rue — c'est important de le rappeler ici —, qui font un travail au quotidien, un travail de fourmi auprès de ces jeunes qui peuvent être en décrochage, en errance. Je crois que c'est important qu'on rappelle notre soutien à cette équipe et à tous ces types d'initiatives qui peuvent, à un moment donné, permettre à un jeune de sortir la tête de l'eau. »

Délibération 2024-37847-CMMA4-291 : Rapporteur : ALEXANDRE CHEVALIER

Objet : Lyon Jeunesses! — Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'association Sauvegarde 69, sise 2 rue Maryse Bastié - 69500 Bron, pour le développement de formations à l'accès au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA).

Rapport adopté à l'unanimité.